

Ces nouvelles élections vont ENFIN permettre de mettre en place un Comité Social et Economique (CSE) dans l'UES AKKA FRANCE, pour qu'ENFIN les salariés puissent bénéficier, entre autres, de chèques vacances, de remboursements partiels d'abonnement sportif, de billetterie subventionnée et des chèques cadeaux pour Noël.



L'équipe Cfdt, motivée
et expérimentée,
continue à faire avancer
le Dialogue Social.

Activités Sociales et Culturelles (ASC)

Dans ce nouveau CSE, pour tous les salariés de l'UES AKKA FRANCE, le budget des activités sociales et culturelles va passer à 0,48% de la masse salariale. Cette disposition permettra à tous les salariés de bénéficier d'une enveloppe budgétaire ASC inédite chez AKKA.

Nos propositions concrètes :

- Mise en place des **chèques Vacances** pour aider davantage ceux qui en ont le plus besoin (voir notre site internet pour plus de détails)
- Subventions **d'activités sportives ou culturelles** du **choix du salarié**
- Billetterie subventionnée

Et plus que jamais des **rencontres** entre les salariés, par exemple bowling, karting, œnologie, arbre de Noël...

Le Logement

Les élus Cfdt sont à l'origine de la mise en place de l'outil Espace Entreprise pour la plateforme Action Logement permettant aux salariés AKKA de postuler plus efficacement à des logements sociaux en obtenant plus de points.



1. Partage de la profitabilité :
DE VRAIES NEGOCIATIONS POUR UNE REDISTRIBUTION VRAIMENT EQUITABLE.

Une vraie participation, un vrai intéressement et de vraies augmentations de salaires versées dès l'application de l'accord.



2. Gestion des Inter-Missions

Stop à la mobilité géographique forcée.
Priorité à la recherche de missions locales.



3. Formations:

Favoriser l'accès à la formation en ECOUTANT vraiment les demandes de formation des salariés.
Revoir complètement le dispositif de Reskilling en s'inscrivant dans un VRAI plan de carrière.



4. Déplacements professionnels :

Rendre les conditions de déplacement plus équitables envers tous les salariés en négociant VRAIMENT le barème de frais



5. Temps de Travail :

Négocier au plus juste l'harmonisation du temps de travail, le nombre de jours de RTT et d'enfants malades entre les différentes entités de l'UES.
Avoir un VRAI accord négocié de télétravail !!

➔ Suite
sur internet

<https://akka.cfdt-online.fr/elections2023/>



